

Accueil familial

Portail Famille

Personnalisé, sécurisé et accessible 24H/24 - 7J/7, le Portail Famille facilite vos démarches avec les services de la Petite Enfance.

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant, gérer ses absences, transmettre vos documents, recevoir les informations des services et payer vos factures en ligne.

La Balancelle, une crèche familiale

Les assistants maternels accueillent les enfants à leur domicile (*accueil des enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30*). Ils sont suivis et encadrés par une responsable puéricultrice, secondée par une éducatrice de jeunes enfants et une assistante petite enfance..

Le service petite enfance assure la gestion (contrat de l'enfant et contrat de travail de l'assistant maternel, y compris sa rémunération). La famille règle sa participation en fonction de ses ressources et du nombre d'enfants.

Les enfants bénéficient d'activités en petit groupe dans les structures collectives de la Ville.



À consulter

[Le règlement de fonctionnement de la crèche familiale](#)
[Le projet d'établissement](#)

Partenariats

[CAF des Côtes d'Armor](#)

[Ville Amie des Enfants](#)

Contact



PETITE ENFANCE

Service Petite Enfance

8 Rue du Maréchal Foch

02 96 62 56 73

Itinéraire

Courriel

Site Internet



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)